Favoriser la plantation de haies à croissance lente

SIETOM de Chalosse

Auteur :

815, route des Partenses

40250 Caupenne

Voir le site internet

Fabrice Lacouture

f.lacouture@sietomdechalosse.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SIETOM gère en régie 12 déchetteries réparties sur l'ensemble de son territoire soit une déchetterie pour 6 500 habitants. Les déchets verts sont acceptés sans limitation pour les communes et les usagers et limités à 1m3 pour les professionnels.

La collecte de ces déchets représente un tonnage annuel moyen de 13 000 tonnes soit 27% du tonnage total.

Suite à ce constat, le SIETOM a candidaté à l'appel à projet Oprévert avec pour objectif de réduire les volumes apportés sur les déchetteries et accompagner les usagers au changement de pratiques.

Une des actions a permis de créer un guide intitulé "mon jardin a de la ressource" pour favoriser la plantation de haies à croissante lente.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Apporter des connaissances aux usagers sur la gestion des haies en privilégiant des essences locales à croissance lente.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

En partenariat avec le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des Landes (CAUE), le SIETOM a édité un guide proposant un recueil de recommandations et de conseils pour limiter la production de déchets verts ainsi que des alternatives aux haies génératrices de déchets verts. Ce guide existe en 2 formats. La version grand public est distribuée lors des sensibilisations au compostage et dans les manifestations auxquelles prend part le SIETOM. La version complète a été envoyée aux Communautés de Communes du territoire pour qu'elles intègrent ces recommandations dans leurs PLUI.

Planning

- Novembre 2019 : Signature d'une convention avec le CAUE des Landes

- Février 2021 : fin de la rédaction du livret de recommandations du CAUE

- Juin 2021 : fin de la rédaction du livret grand public du SIETOM et présentation en Comité syndical

- Septembre 2021 : envoi d'un courrier aux Communautés de Communes accompagné des 2 livrets

Moyens financiers

- Convention CAUE : 700€

- Impression de 3000 guides : 327€

Partenaires mobilisés

- CAUE des Landes

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le travail collaboratif avec le CAUE des Landes qui a permis d'apporter son expertise et ses connaissances dans le domaine des essences de haies locales à croissance lente.

Mots clés

ZONE RURALE | JARDIN INDIVIDUEL, ESPACE VERT | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Février 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pascal SCHOEMACKER

pascal.schoemacker@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine